



Mai-Juin-Juillet 2012
IR2-6



MOUVEMENT RETROUVAILLES
ADOPTÉ(E)S – NON ADOPTÉ(E)S – PARENTS

Info-Retrouvailles

Mot de la présidente

Enfin la chaleur!



Oui, l'été est bel et bien arrivé. Quelques belles périodes de chaleur ont permis à plusieurs de jardiner, d'asticoter leur demeure, de préparer la saison des vacances, de bricoler à l'extérieur, de frotter leur véhicule, de revoir les voisins perdus sous l'épaisseur de la neige ou, tout simplement, de profiter de leur chaise longue et de prendre un bain de soleil. Pour d'autres, les chaleurs ne veulent pas dire tout à fait la même chose.

En effet, il y a un passage dans la vie de la femme et de certains hommes, où cette période de « chaleurs » n'est nulle autre qu'une période de désagrément, de perte de concentration, de manque de sommeil, de sautes d'humeur, etc... Mais, tout comme au printemps, il faut garder l'espoir. Au printemps, nous espérons que les chaleurs reviennent vite et, avec la ménopause et l'andropause, nous espérons que les chaleurs disparaissent... sauf que dans le deuxième cas, la période semble être beaucoup plus tenace que les 3 mois d'été que nous connaissons au Québec...

Bref, que ce soit dans le cas des saisons, des périodes cycliques de la vie ou toute autre chose que nous ne pouvons contrôler, il faut garder espoir. Et, comme plusieurs d'entre vous, je sais de quoi je parle... L'espoir nous mènera à nos buts et objectifs. Malheureusement, dans certains cas il est difficile de prévoir la date à laquelle la réalisation de nos désirs s'effectuera, mais à grands coups d'efforts, de patience et d'espoir, nous y arriverons.

Preuve que nous gardons espoir de voir les lois actuelles changées dans le monde de l'adoption au Québec, nous vous invitons à aller signer notre pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale avant le 31 juillet 2012. Vous trouverez tous les détails dans les pages qui suivent. N'hésitez pas à partager cette demande avec tous les gens que vous connaissez et invitez-les à la partager également.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous et à toutes

Caroline Fortin, Présidente

Témoignages d'espoir...

Retrouvailles avec mon père biologique... par André Desaulniers

Après 28 ans de recherche, j'ai finalement réussi à trouver mon père biologique. C'est avec l'aide des renseignements inscrits sur mon sommaire d'antécédents socio-biologiques remis par le Centre jeunesse, des bribes d'informations obtenues par ma mère biologique dans lesquelles elle me révéla qu'il se nommait "Claude H."; et mon inscription en 2009 à 67 marqueurs du chromosome Y du projet **FamilyTreeDNA, le test du polymorphisme profond (Deep Clade)** et leur **Projet ADN d'Héritage français**, que j'ai réussi à obtenir le nom de famille "Hébert" comme étant le nom possible de la lignée paternelle.

Avec tous ces renseignements, j'ai épluché tous les contrats de mariage indiqués dans l'index consolidé des mariages à la BANQ (*Bibliothèque et archives nationales du Québec*). De plus, j'avais comme indice que le père de mon père était médecin et qu'il était décédé avant ma naissance en 1964. J'ai donc recensé les médecins ayant le nom Hébert et, avec beaucoup de recoupements avec l'index consolidé des décès à la BANQ et les avis de décès dans les journaux, j'ai réussi à identifier mon père biologique.

Mon père biologique et moi avons pris contact et il a reconnu sa paternité. J'ai appris que j'avais deux demi-sœurs et deux demi-frères, ainsi que 18 cousins/cousines. Au moment d'écrire ces lignes, j'ai pris contact avec une de mes demi-sœurs et une de mes cousines. L'avenir me promet sûrement beaucoup de surprises!

Projet-Espoir de La Presse (la suite)

Nous vous rappelons que plus de 220 personnes ont répondu au « Projet Espoir » du quotidien La Presse en rédigeant un message en gros caractères sur une affiche, pris une photo et raconté leur démarche, ce pour quoi ils se battent. Nous vous présentons un dernier extrait ci-après et vous invitons à lire la suite sur le <http://www.cyberpresse.ca/actualites/dossiers/mots-despoir/> ou www.lapresse.ca



Marie-Andrée Aubut
72 ans, Québec

Mon nom est Marie-Andrée Aubut, née le 26 mars 1939, à l'Hôpital de la Miséricorde de Montréal, et adoptée seulement à l'âge de 4 ans, car ma mère naturelle n'avait pas signé le formulaire d'adoption. À 6 ans, j'ai appris que j'étais une enfant adoptée. C'est à partir de ce moment qu'a germé le désir de retrouver ma mère.

Devenue adulte, j'ai entrepris mes recherches qui ont duré 40 ans. La travailleuse sociale a informé ma mère biologique au sujet de ma demande, qu'elle a refusée. Ma mère biologique a transmis des détails sur sa famille à la travailleuse sociale sans l'obliger à garder le silence. Quelques années plus tard, ma mère biologique est décédée. À la suite de ce refus, j'ai eu beaucoup de peine et de chagrin, mais je me suis ressaisie, j'ai poussé les recherches plus loin et j'ai fait la connaissance de tous les membres de ma famille : une sœur, une nièce, un petit-neveu, une petite-nièce et la parenté. Ce fut un accueil très chaleureux. Je les revois assez souvent et c'est toujours agréable.

Ces retrouvailles m'ont enlevé un poids énorme, c'est surtout la paix du cœur que j'ai retrouvée. À cause de la loi, on ne peut pas me confirmer que J. T. est ma mère biologique. Ça fait ombrage à ma joie.

Au nom de tous ceux et celles qui cherchent leurs origines, je revendique le droit de savoir. C'est essentiel, c'est très important de savoir d'où l'on vient.

Aux membres du gouvernement, je fais appel à votre sens de la justice et de la compassion envers nous, pour changer cette loi, car elle nous prive de connaître notre identité.

Merci, monsieur le premier ministre, ministres et députés, pour l'attention que vous porterez à ce cri du cœur des gens qui ont une histoire sans début.

Pétition – Pétition – Pétition - Pétition

Pétition "Modification des lois régissant le monde de l'adoption"

CONSIDÉRANT QUE le Rapport du groupe de travail sur le régime québécois de l'adoption, dirigé par Me Carmen Lavallée, déposé le 14 juin 2007, a mené au dépôt d'un avant-projet de loi intitulé « Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale », en novembre 2009, par la ministre de la Justice d'alors, Mme Kathleen Weil, ainsi qu'à des audiences publiques;

CONSIDÉRANT QUE, dès sa nomination, en août 2010, le nouveau ministre de la Justice, M. Jean-Marc Fournier, reprenait le dossier et devait déposer un projet de loi;

CONSIDÉRANT l'absence de véhicule administratif confirmant à une personne son statut d'adopté;

CONSIDÉRANT QUE les personnes confiées à l'adoption sont dans l'ignorance de leurs antécédents médicaux et que des milliers de personnes et leurs descendants ignorent leur bagage génétique;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des adoptions du passé ont été forcées par des pressions sociales, religieuses et familiales;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des commentaires entendus lors des audiences publiques concernant l'avant-projet de loi approuvaient la divulgation des informations nominatives contenues dans les dossiers d'adoption.

Nous demandons au gouvernement du Québec d'agir rapidement, en 2012, dans ce dossier et de faire en sorte que les personnes directement concernées par l'adoption, d'hier, d'aujourd'hui et de demain, soient traitées équitablement. Il est urgent de modifier les lois actuelles, afin de permettre la divulgation des informations nominatives contenues aux dossiers et de mettre en place un véhicule administratif confirmant à une personne son statut d'adopté, si tel est le cas.



La pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée Nationale.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de la signer dès que possible. La pétition sera en ligne jusqu'au 1^{er} août 2012, après quoi, Mme Sylvie Roy, député de la CAQ dans Lotbinière déposera le tout en

Chambre. Vous trouverez ci-après la façon de procéder pour signer en ligne cette pétition ou pour la compléter et l'envoyer par la poste.

Que vous ayez été confié à l'adoption, que vous soyez parent biologique ou parent adoptif, que vous soyez des petits-enfants de personnes concernées, que vous ayez un lien quelconque (parent, ami, collègue, etc.) avec le monde de l'adoption, prière de prendre quelques minutes de votre précieux temps pour lire la pétition et la signer, si vous êtes en accord avec nos demandes.

Nous vous invitons à venir visiter notre site Internet régulièrement (www.mouvement-retrouvailles.qc.ca) et notre nouvelle page Facebook .

Nous vous remercions à l'avance du temps que vous prendrez pour signer cette pétition qui est d'une grande importance pour toutes les personnes concernées par l'adoption au Québec.

ÉTAPES À SUIVRE :

Cliquez sur le lien suivant (ou copiez-le) : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-2967/index.html>

Ceci vous mènera sur le site de l'Assemblée Nationale. Vous devrez respecter les 3 étapes suivantes à la lettre :

Étape 1 : Remplissez le formulaire sous le texte de la pétition et envoyez-le (vous devez accepter les conditions à respecter pour pouvoir signer la pétition avant d'envoyer le formulaire).

Étape 2 : Consultez votre boîte de courriels et ouvrez le message envoyé par l'Assemblée.

Étape 3 : Dans ce message, cliquez sur le lien vous permettant d'enregistrer votre signature.

Vous ne pouvez signer la même pétition qu'une seule fois.

Partagez cette nouvelle avec votre famille, vos amis, vos collègues et invitez-les à signer la pétition et à la partager également.

Notre nouvelle page Facebook!

Depuis la fin du mois d'avril, le Mouvement Retrouvailles a sa page [Facebook](#) ! Venez nous visiter en grand nombre ! Partager les nouvelles avec vos amis Facebook !



APPEL À TOUS : Si vous avez en votre possession des enregistrements d'émissions ou des articles de journaux traitant du sujet de l'adoption et/ou du Mouvement Retrouvailles, nous aimerions que vous puissiez nous le faire savoir. Le Mouvement Retrouvailles a un projet de récupérer le plus de matériel traitant du sujet et d'en faire une compilation sur DVD. Veuillez vous informer auprès de Caroline Fortin à : cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca

Assemblée générale annuelle provinciale

Lors de l'assemblée générale annuelle régionale du 12 mai 2012, les résultats financiers et la mission d'examen pour l'année se terminant le 31 décembre 2011, ainsi que le rapport des activités préparé par la présidente, ont été présentés. Lors de cette assemblée, Louis-Marie Aubry et Caroline Fortin ont été reconduits dans leurs fonctions respectives de trésorier et présidente. Merci aux personnes présente lors de cette assemblée et un merci particulier aux membres de l'exécutif.

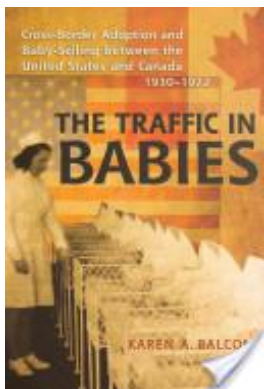
Suggestions de lecture ou autres

Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca et nous en prendrons bonne note.



(En français) **Je vous ai tant cherchée** de *Pauline Gill*, VLB Éditeur, 2012 - L'écritaine Pauline Gill prête sa plume à **Normay Saint-Pierre** pour faire le récit de son bouleversant destin. Adoptée à la naissance, l'animatrice philanthrope a longtemps recherché sa mère biologique. Cette quête des origines, elle l'a poursuivie de front avec une carrière mouvementée dans le show-business. Au fil de son parcours, elle a connu des joies profondes, mais aussi des épreuves et des peines presque insoutenables.

Pourtant, femme de coeur et d'action, Normay est toujours parvenue à choisir l'espoir. C'est dans cet esprit qu'elle a mené un combat acharné contre une loi qui prive les orphelins et les adoptés québécois du droit de connaître leurs racines. "Je vous ai tant cherchée" est un vibrant témoignage qui nous sensibilise au sort des enfants abandonnés et nous invite à vivre intensément, en dépit de l'adversité. **En librairie depuis le 16 mai 2012 au coût de 22,95 \$.**



(En anglais) **The traffic in babies** - *Cross-Border Adoption and Baby-Selling between the United States and Canada, 1930-1972 (Studies in Gender and History)* de Karen A. Balcom, University of Toronto Press, 2011 – Entre 1930 et le milieu des années 1970, quelques milliers d'enfants canadiens ont été adoptés aux États-Unis. À ce moment, l'adoption outre frontière était une stratégie utilisée pour éviter délibérément la surveillance professionnels et profiter des différents niveaux de réglementation entre les États-Unis et les provinces. *The traffic in babies* retrace les efforts de dirigeants canadiens et américains-pour la protection de l'enfance - avec un soutien intermittent de fonctionnaires de l'immigration, de politiciens, de la police et de procureurs - pour établir des ponts entre les juridictions et contrôler le flux des bébés à travers la frontière canado-américaine.

Karen A. Balcom détaille l'histoire dramatique et parfois tragique d'adoptions transfrontalières - de cas provenant de la *Ideal Maternity Home* et du scandale de l'exportation de bébés autochtones de l'Alberta. Explorant comment et pourquoi les bébés ont été déplacés au-delà des frontières, *The traffic in babies* est un regard fascinant sur la façon dont les travailleurs sociaux et autres décideurs ont essayé de trouver des mères de naissance, les enfants adoptés et les parents adoptifs qui ont disparu entre le bien-être des enfants et les lois sur l'immigration au Canada et aux États-Unis.

Accès aux antécédents et retrouvailles – FPAQ

Mme Claire-Marie Gagnon, présidente de la Fédération des parents adoptants du Québec (FPAQ), nous contactait récemment pour rédiger un article dans la revue de leur association « *La Cigogne* », laquelle porterait sur les antécédents et les retrouvailles.

La parution du printemps 2012 contient des informations et des témoignages des plus émouvants. Nous vous présentons ci-après l'article rédigé par Caroline Fortin, présidente du Mouvement Retrouvailles et vous invitons à prendre connaissance de la totalité de la publication, disponible en version PDF sur notre site (*avec l'autorisation de la FPAQ*).



Nous vous invitons à visiter le site de la FPAQ (<http://www.quebecadoption.net/adoption/FPAQ/fpaq.html>).

Les retrouvailles...

De par sa définition, le terme « retrouvailles » s'emploie à toutes les sauces. En fait, ce terme signifie le fait de se réunir de nouveau avec des gens dont on était séparé, que ce soit des amis, des collègues, des anciens professeurs ou des membres de la famille.

Au Mouvement Retrouvailles, lorsque nous parlons de retrouvailles, il s'agit en effet d'une réunion avec des gens dont nous avons été séparé, mais dès la naissance. Le parent (voyons ici majoritairement la mère) qui a dû confier son enfant à l'adoption sous des pressions sociales, religieuses et morales et cet enfant, remis à l'orphelinat en vue d'être remis à des parents adoptifs, sont les personnes touchées par cet article.

Déroulement des retrouvailles

Plusieurs personnes nous contactent pour connaître le déroulement des retrouvailles, ce qui est tout à fait légitime comme questionnement. En tant qu'individu, se préparer à vivre une telle étape de vie, commence par l'établissement des buts, des objectifs et des besoins. Mais, avant tout, il semble désemparant de ne pas savoir comment se déroule les retrouvailles. Alors, la personne désireuse de retrouver son parent ou son enfant se pose la question suivante : « *Comment se déroulent des retrouvailles, tant pour l'enfant confié à l'adoption que pour les parents biologiques?* »: Et vlan! La question est lancée!

Cette question à larges volets comporte autant de réponses qu'il peut y avoir de cas de retrouvailles. Le modèle dit « parfait » ou « typique » n'existe pas, tout simplement parce que chaque personne est unique en soi, de par son identité, son vécu, ses valeurs, son histoire. Difficile de comparer les retrouvailles entre un enfant confié à l'adoption et sa mère biologique qui l'a recherché pendant plus de 20 ans, avec celles d'un enfant qui retrouve sa mère aujourd'hui atteinte de la maladie d'Alzheimer, par exemple, et qui ne se rappelle pas de ce passage de vie. La rencontre entre un enfant confié à l'adoption élevé dans un orphelinat, faute de parents adoptifs, et une famille biologique bien nantie dont les valeurs sont basées sur la notoriété, ne se compare pas avec celle de parents biologiques s'étant mariés après l'adoption et cet enfant tant désiré, mais inaccessible à l'époque, aujourd'hui retrouvé. Il faut comparer plusieurs types de retrouvailles pour pouvoir mieux en faire ressortir les tendances, mais encore là, la diversité des situations fait en sorte qu'il est impossible d'arriver à un point commun. Nul ne peut donner une garantie sur l'évolution des démarches de retrouvailles.

Par contre, dans les prochaines lignes, je tenterai de broser un portrait le plus près possible du « standard » auquel les personnes devront s'ajuster selon les situations vécues.

Se préparer aux retrouvailles



Notre organisme, le Mouvement Retrouvailles, qui œuvre au sein du monde du post-adoption depuis 1983, tente, entre autres, d'enseigner aux gens l'importance de la préparation aux retrouvailles. Aujourd'hui, la vie se déroule à un train d'enfer. Tout va très vite. Les communications interpersonnelles passent par le bout des doigts, que ce soit via l'ordinateur de la maison ou le *iPhone*, le *iPad*, ou autre moyen électronique, l'Internet et ses réseaux sociaux tels que *Facebook*, *Twitter*, et autres font en sorte que le côté humain des démarches de retrouvailles

perd en popularité. Tous veulent trouver rapidement, là et maintenant! Mais, qu'en est-il de la préparation? Celle par qui les chances de réussite sont plus élevées? Tout simplement mise de côté... Et c'est souvent là l'erreur.

Il est important de bien savoir pourquoi nous voulons vivre des retrouvailles et il faut donner le temps à chacune des parties de bien se préparer pour ce grand jour. Souvent, nous recommandons à nos membres de prendre un bout de papier et d'y inscrire, sous deux colonnes distinctes, quels sont les points positifs et les points négatifs de cette démarche. Pour chacun des points négatifs, il est également important de voir l'impact ou l'importance qu'ils auront dans la vie future, quelles seront les limites à ne pas outrepasser et quel poids ils représentent dans la balance. Dans le meilleur des mondes, il n'y aura que des points positifs, mais il faut prendre le temps de s'appliquer, de s'arrêter et de s'interroger sur le pouvoir et non seulement sur le vouloir.

L'idée de préparer une lettre à remettre à la personne recherchée est également retenue par plusieurs intervenants. Le temps d'arrêt pris pour mettre les mots sur papier permet une réflexion plus profonde sur les buts, objectifs et besoins de la démarche.

S'armer pour faire face à la réalité

Même si tout individu a tendance à idéaliser la personne recherchée, il faut revenir un peu sur Terre et envisager différentes situations possibles. Tout n'est pas toujours rose dans la vie. Comme par exemple, la personne qui entame les démarches de retrouvailles, est-elle prête à faire face à une situation méconnue, telle que l'alcoolisme, la toxicomanie, la dépendance de toute sorte, la pauvreté, la notoriété publique ou la maladie?

Le fait d'avoir été conçu dans l'amour est un rêve pour toute personne confiée à l'adoption, mais il arrive que la réalité soit tout autre. La mère biologique espère toujours que son enfant ait été élevé par des parents adoptifs attentionnés et aimants, mais certaines adoptions ont été vécues différemment.

De plus, les personnes tardent souvent à faire leurs démarches de retrouvailles, pour diverses raisons très légitimes. Dans ces cas-là, il faut envisager que la personne recherchée ne soit plus de ce monde ou qu'elle soit atteinte d'une quelconque maladie ne lui permettant pas d'aller plus loin. Et, malheureusement, il faut entrevoir également l'idée que la personne recherchée refuse tout contact ou nie littéralement être la personne visée.

Énoncer ces points plutôt négatifs n'a pas pour but de faire reculer les personnes désireuses de retrouvailles, mais bien de s'assurer qu'elles seront mieux armées pour démarrer le processus. Il ne faut pas oublier qu'actuellement la loi permet les retrouvailles uniquement entre deux personnes consentantes et également, que sans le consentement de la personne recherchée, aucune information nominative ne sera transmise au requérant. Plusieurs croient encore, à tort, que le simple fait de

demander les mènera à une rencontre automatique ou leur permettra de recevoir le nom de leur mère ou le nom actuel de l'enfant confié à l'adoption¹.

Mettre de l'avant le mot « RESPECT »

Lorsque la personne est prête à faire face à la musique, après avoir pesé le pour et le contre, elle doit également retenir un mot, un mot applicable tant pour elle que pour la personne recherchée, soit « RESPECT ». Le respect dans ses limites et dans celles de l'autre.

Par exemple, un adopté rencontre sa mère biologique qui lui demande de l'appeler « maman »... L'adopté n'est pas en accord avec cette demande car, pour lui, le terme « maman » est accolé à celle qui l'a élevé, aimé, soigné, éduqué... Que faire? Il se doit d'être franc avec lui-même et de respecter cette limite. Il doit expliquer ce point de vue à sa mère biologique, qui elle devra respecter cette demande. Rien ne dit que plus tard la situation ne changera pas, mais pour l'instant, chacun doit arriver à un terrain d'entente.

Autre exemple, la mère retrouve son enfant qu'elle cherche depuis une vingtaine d'années et celui-ci décide de reprendre le temps perdu et d'envahir l'espace familial récemment retrouvé. Il appelle tous les jours, passe les fins de semaine chez elle, invite tout et chacun, veut décider du déroulement des activités, etc. La mère, ne voulant pas blesser cet enfant retrouvé, doit-elle acquiescer à toutes les demandes? Non, elle doit lui faire connaître ses limites. Ils doivent arriver ensemble à établir la relation de façon à ce que tous soient satisfaits et respectés.

Là encore, ce sont des situations n'arrivant pas à tous les jours, mais... ça arrive.

Évaluer les besoins de chacun

Chacune des parties a des besoins différents. Certaines personnes désirent une seule rencontre pour répondre à ce besoin personnel de mettre un visage sur l'image interrogative qu'il transporte depuis si longtemps. D'autres veulent tout simplement satisfaire un brin de curiosité. La plupart des adoptés ont un besoin très important de connaître leurs antécédents médicaux familiaux et leur histoire. Des adoptés et des parents espèrent établir des liens profonds ou tout humblement, des liens d'amitié. Peu importe les raisons, elles sont toutes légitimes. Chacun ayant ses besoins particuliers.

Où? Quand? Comment? Avec qui? auront lieu les retrouvailles? Encore ici, ce sont des questions auxquelles il faudra trouver des réponses, car il peut y avoir disparité. Certains désirent faire la rencontre dans un local neutre avec un intervenant social, tandis que d'autres désirent préparer cette réunion de façon plus personnalisée. Peu importe, l'important est de trouver un endroit, une date et une façon avec lesquels tous deux seront à l'aise.

La gamme des émotions

Considérons maintenant que tout ceci est bien compris, que les démarches sont entamées (*pour l'adopté : avec le Centre jeunesse de l'endroit où a eu lieu l'adoption / pour le parent : avec le Centre jeunesse de l'endroit où l'enfant est né*²) et que tout se déroule très bien. Les deux personnes sont consentantes et les retrouvailles auront lieu sous peu. Comment chacun se comportera-t-il? En bref, la gamme d'émotions est grande et, encore ici, celles-ci sont différentes d'une personne à l'autre. Je vous donne ici un point de vue général de retrouvailles vécues au fil de mon expérience au sein du Mouvement Retrouvailles, entre un enfant et une mère biologique. Je ne dis pas que les retrouvailles seront toutes vécues avec toutes les émotions décrites, mais chacun peut prendre un peu de ceci et un peu de cela, et il devrait arriver tout près de la réalité.

¹ Les lois québécoises actuelles se doivent d'être modifiées et remise au goût du jour, mais il s'agit ici d'un sujet pouvant être traité dans un autre article.

² Référez-vous sur le site du Mouvement Retrouvailles pour toutes les démarches à suivre : www.mouvement-retrouvailles.qc.ca

Il est certain que dans le cas où l'adopté a engagé les démarches, selon son tempérament, il pourra ressentir une certaine nervosité, un peu d'angoisse face à l'inconnu, des moments d'euphorie, de la timidité, ou une perte de contrôle sur ses émotions. N'oublions pas que l'adopté ne connaît pas, ni d'Ève, ni d'Adam, la personne qu'il va rencontrer, en l'occurrence, celle qui lui a donné la vie, sa mère.

Découvrir des réponses à ses questions

Il pourra enfin obtenir les réponses à ses questions, telles :

- À quoi ressemble sa mère? Que fait-elle dans la vie?
- A-t-il des frères et sœurs?
- Son père connaît-il son existence?
- D'où vient-il? Qui est-il?
- Quelle est l'histoire de sa conception?
- Où, quand, comment, pourquoi?
- Etc

La meilleure recommandation à faire à cet adopté est de prendre le temps qu'il faut pour avoir accès à ces informations si essentielles pour lui. La patience et le respect arriveront à lui fournir les réponses dans une ambiance idéale en temps venu. Rien ne sert de brusquer les choses. Lafontaine ne disait-il pas : « *Rien ne sert de courir, il faut partir à point.* » Je crois que cette maxime est également applicable dans le cas des retrouvailles. Tout vouloir brûler en une seule rencontre n'est pas la solution. Vous me direz : « Attendre 10 ans non plus! » et vous auriez raison. Mais vaut mieux y aller prudemment que trop rapidement, et ce, pour les deux parties.

Pour la mère qui a entamé les démarches, le fait de revoir cet enfant confié à l'adoption est indescriptible pour plusieurs. Pour elle, le souvenir d'un tout petit être fragile, d'un poupon, revient à la surface. Souvent, les mères demandent la même question, à savoir « M'en veux-tu d'avoir posé ce geste? ». Plusieurs mères ont vécu de la culpabilité toute leur vie et, lors des retrouvailles, elles veulent savoir. Après, c'est l'examen complet de cet enfant, ce bébé, devenu adulte. Pour certains, c'est quasi l'admiration! Mais pour toutes, je suis certaine, c'est un moment inoubliable, un moment magique, qui durera éternellement dans leur mémoire.

Les premiers moments

Les premiers moments de retrouvailles se résument très souvent par deux personnes qui se *zyeutent*, qui se scrutent, qui se regardent intensément. C'est la première fois qu'elles se voient et c'est comme s'il s'agissait de faire le tour au cas où la magie s'éteindrait, au cas où l'autre disparaîtrait. Ce moment magique est quasi inexplicable, mais il existe. Une vie sur un nuage... une lune de miel... un moment intense... un moment à vivre entre l'adopté et son (ses) parent(s) sans plus... Il n'est pas très recommander de faire cette rencontre avec tous les membres de la famille, mais en tête à tête. Il sera toujours le temps de rencontrer la famille élargie et de vivre d'autres types d'émotions.

Après la première rencontre, il s'agit maintenant de s'appivoiser l'un et l'autre, de se découvrir, de s'alimenter à la source, de faire une place à l'autre, mais ce, tout en n'oubliant pas le RESPECT. Le temps venu, il y aura rencontre des familles élargies, biologique et adoptive, et tous et chacun auront droit à leurs émotions selon qu'ils connaissaient ou non le statut de la nouvelle personne présentée. Y aura-t-il des atomes crochus entre tout ce beau monde? L'avenir le dira. Comme dans toute relation, il se peut qu'il y ait des moments d'ajustement, de légers agacements, des fréquentations plus ou moins régulières et, pour certains, l'euphorie passée, des sentiments moins intenses. Je vous dirais que c'est tout à fait normal. Comme dans la vie de tous les jours, lorsque nous rencontrons une personne, ces étapes se doivent d'être franchies. Il ne faut pas penser que parce qu'un enfant et son parent se rencontrent, tout doit fonctionner comme sur des roulettes, aujourd'hui, demain et pour toujours.

La vie est faite de hauts et de bas, d'ajustements et de concessions, mais en préparant une telle démarche, en gardant en tête qu'avec la franchise, la sincérité, l'amour et le respect, tout sera mis en branle pour s'assurer de vivre de saines retrouvailles.

À faire attention, les émotions décrites précédemment se rattachent plus à des retrouvailles considérées comme de « belles retrouvailles ». Certaines rencontres peuvent être moins doucereuses, mais le fond demeure le même, il faut un temps pour s'approivoiser... se respecter...

Les retrouvailles à long terme

Comme mot de la fin, je vous présente trois exemples de situations vécus durant la période dite « post-retrouvailles », afin de vous démontrer que les diverses expériences exposées précédemment arrivent bel et bien dans la vraie vie.

Je débute avec mon expérience personnelle suite à mes retrouvailles avec ma mère biologique en 1996. Il faut se placer dans le contexte que personne d'autre qu'elle, ses parents décédés, et une de ses sœurs, connaissaient mon existence...

Suite à mes retrouvailles officielles avec ma mère biologique, nul besoin de spécifier que mon retour à la maison s'est effectué comme sur les ailes d'un ange. Je flottais au-dessus des nuages et je n'avais qu'une seule envie, celle de partager le tout avec mon conjoint, mes enfants et ma famille. Arrivée à la maison, dans un état quasi second, je flottais toujours en racontant tout ceci à mes amours. Je n'ai pas tardé à téléphoner mes parents pour tout leur raconter, leur dire que je les aimais et pour les remercier. Un pincement au cœur a été ressenti, mais tous nous savions que nous étions étroitement liés et que ces retrouvailles n'affecteraient en rien notre belle relation.

Les jours et les semaines passent sans nouvelle. Un mois plus tard, je décide donc de contacter ma mère biologique pour prendre des nouvelles. Elle revivait ce moment intense et conservait le secret avec un peu de difficulté. Notre conversation ravive notre rencontre et je suis très heureuse de l'avoir enfin connue et espère pouvoir la présenter à mon entourage dans les semaines à venir. Un peu déçue, car dans les semaines qui suivent je n'entends pas sa voix, je ne peux donc savoir comment elle gère la situation. À quelques reprises, j'écris et je téléphone, toujours incognito pour ne pas nuire ou ne pas dévoiler un secret toujours enfoui dans son cœur. À l'occasion de la Fête des Mères, de Pâques, son anniversaire et Noël, je lui envoie des cartes et petits présents. Très peu de nouvelles de sa part. Mais, que se passe-t-il ?

En décembre 1998, deux ans et demi plus tard, finalement, je rencontre deux sœurs et un frère, et revois ma mère en présence de mes deux fils, mon conjoint étant à une réunion. Bizarre de rencontrer autant de personnes qui se ressemblent, lorsque vous avez vécu unique toute votre vie. L'examen terminé, nous jasons toute la soirée, rions pour tout et pour rien, découvrons des points en commun, des différences. Très belle soirée. La glace est à présent cassée et je peux envisager de belles relations dans le futur. Qui dit futur, ne connaît pas la date exacte. En effet, plusieurs mois et plusieurs saisons défilent devant mes yeux avant que je puisse avoir le bonheur d'en revoir quelques-uns.



Je connais aujourd'hui tous les membres de ma famille biologique maternelle, mais les fréquentations demeurent isolées. Je sais que je fais partie de cette famille au même titre que mes frères et sœurs, mais les fréquentations demeurent très distantes, les communications également, mais toutes aussi intenses les unes que les autres. Preuve que le sang relie bien des choses ! Quelques rencontres ça et là, rien de tissé serré, mais importantes à mes yeux. Les mois et les années passés m'ont permis de mettre tranquillement des visages sur tous les noms que j'entendais, mais dont les traits m'ont longtemps été inconnus.

Les circonstances de la vie tumultueuse que tous nous vivions, ne m'ont pas permis de présenter ma mère biologique à mes parents aujourd'hui décédés et aux autres membres de ma famille. Un jour peut-être...

La vie continue, l'aventure est agréable et nous avons toute la vie devant nous. Profitons-en !

À titre de deuxième expérience, je vous résume ici l'histoire vécue par une adoptée ayant retrouvé sa famille biologique au grand complet, mais qui a dû, de façon légale, mettre terme à cette relation.

En effet, après avoir vécu des retrouvailles classées par l'adoptée de « correctes », les choses se sont envenimées au fil des ans. Les membres de la famille biologique imposaient leur présence à tout moment, sans trop d'avertissement, et à grands frais. Après avoir tenté à plusieurs reprises de corriger la situation, de faire comprendre aux membres de sa nouvelle famille retrouvée que ses limites étaient largement dépassées, cette adoptée a dû entreprendre des démarches légales afin d'interdire tout contact de la part provenant de sa famille biologique directe. Cette période post-retrouvailles n'a pas été très radieuse et fut très éprouvante émotionnellement. On ne veut pas déplaire, on est un peu pressé de voir tout ce beau monde, on n'ose pas intervenir lors d'envahissement, on se dit que ça va passer, mais... plus ça change et plus c'est pareil. Il aurait été important dans cette situation de déterminer, dès le départ, les attentes et les limites de chacun. Heureusement, à ma connaissance, ce n'est pas chose courante, mais nul ne sait ce qu'advieront les retrouvailles, après.

Comme troisième et dernière expérience, je vous présente l'histoire post-retrouvailles d'une mère et de son fils qui se sont retrouvés grâce à un avis paru dans un hebdomadaire provincial. Dans cette histoire, la mère adoptive a vu l'annonce et a incité son fils adoptif à contacter sa mère biologique. Les retrouvailles ont été tout simplement magiques. Par contre, il a fallu 3 mois avant qu'ils puissent se revoir et se toucher. Entre-temps, des échanges de lettres et des photos mettaient la patience à l'épreuve. Ils ont pris le temps, de cette façon, de s'approprier et de mieux se connaître.

Des liens d'amitié se sont tissés serrés entre les deux familles. La famille adoptive a beaucoup échangé sur le vécu de leur fils prêté par la vie, avant le décès de la mère adoptive.

Après les retrouvailles, les rapports ont évolués de mieux en mieux. Ils se connaissaient bien, ils se visitaient régulièrement et les deux autres enfants de la mère biologique sont parrain et marraine de la fille du fils retrouvé. Cette mère biologique a toujours dit avoir été comblée comme mère, une grand-mère au paradis et elle souhaite à toutes les mamans du monde de belles retrouvailles comme les siennes. Tout ce qui lui est arrivé depuis les retrouvailles, se doit d'être vécu par d'autres. Son désir était également d'encourager les parents adoptifs à ouvrir leur cœur et à permettre à leurs enfants adoptifs de vivre l'expérience des retrouvailles. Grâce à leurs parents adoptifs, les enfants ont grandi sainement et toutes vous en remercions.

Historique sommaire de l'Hôpital de la Miséricorde et de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec

Hôpital de la Miséricorde

Au début du 19^e siècle, Québec était devenu une ville importante, ce qui impliquait qu'elle accueillait son lot de misère et de désordre. Pauvreté et prostitution pullulaient dans les rues de la ville, menant de plus en plus souvent à des situations malheureuses. Les abandons de nouveau-nés se multipliaient, ce qui poussa les autorités du Parlement canadien à faire appel aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui se chargèrent de faire adopter ou de mettre en pension ces petits abandonnés à partir de 1801.



Jusqu'en 1845, 1375 enfants bénéficièrent de leur protection.

Pourtant, bien que ces enfants aient été recueillis, le problème persistait. Les pauvres filles qui étaient contraintes de se séparer de leur enfant accouchaient le plus souvent dans des conditions difficiles et ne recevaient que peu ou pas de soins. Elles étaient partout considérées comme des brebis égarées et étaient tenues responsables de leur condition.

C'est pour accueillir ces mères célibataires que l'abbé Joseph Auclair, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, et Mgr Pierre-Flavien Turgeon, louèrent en 1852 une maison du faubourg Saint-Jean, à l'angle des rues Saint-Gabriel et Scott. Cet asile porterait le nom d'Hospice Saint-Joseph de la Maternité de Québec et serait confié dès le début à Mlle Marie Métivier, une dame de 40 ans bénéficiant d'une réputation sans tache et d'une grande considération de la part des gens de Québec. Cet humble établissement ne disposant que de peu de ressources, on ne pouvait y accueillir qu'un petit nombre de mères à la fois. C'est pourquoi l'Hospice déménage en 1855 dans des locaux plus grands au coin des rues Ferland et Couillard. Les enfants qui y naissaient étaient alors envoyés à la crèche tenue par les Soeurs Grises à Montréal ou étaient placés dans des familles.



Après leur accouchement, les mères, quant à elles, étaient souvent dirigées vers la Maison Ste-Madeleine des Soeurs du Bon-Pasteur où Mlle Métivier continuait à leur rendre visite.

POUR LIRE LA SUITE, [CLIQUEZ ICI](#).

Venez souper avec nous!

Deux soupers-rencontres se tiendront en juin. Joignez-vous à nous pour l'un deux ou les deux :

Vendredi, 1^{er} juin 2012
Région Montérégie/Mauricie/Bois-Francs
Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert (Québec)

Mardi, 5 juin 2012
Région métropolitaine



Vous aimeriez venir échanger avec nous autour d'un bon souper. Voici l'occasion rêvée pour le faire. Les responsables de la région métropolitaine et ses régions avoisinantes vous attendront dès **18h00 le mardi 5 juin 2012.**

Endroit : Au Resto Colbert
Adresse : 1235, rue Jean-Talon Est, Montréal

Le coût du repas est à vos frais. On vous attend!

NOTE IMPORTANTE : Suite à ces deux soupers-rencontres, les activités cesseront pour l'été. Surveillez notre site Internet, notre page Facebook et notre prochaine parution pour la date de reprise des activités.

« Loin des yeux, près du cœur »

L'émission animée par Normay St-Pierre, « *Loin des yeux, près du cœur* » fait relâche pour l'été. Par contre, si vous désirez partager votre expérience avec Normay et ses auditeurs, veuillez la contacter par courriel à : normay.stpierre@videotron.ca Même en vacances, elle préparera sa prochaine saison sur les ondes de CJLV – 1570AM de Laval.

Que vous soyez un PARENT ayant confié un enfant à l'adoption ou un ENFANT confié à l'adoption, que vous soyez en processus de retrouvailles ou que vous vous soyez déjà retrouvés, que vous ayez reçu un résultat négatif (décès, refus, introuvable), votre histoire est importante. Elle peut donner espoir à ceux et celles qui sont toujours en attente.

Le tout peut se faire directement en studio ou par téléphone, chez vous avec votre café à la main. Les émissions sont enregistrées à l'avance pour que cela soit plus facile pour la disponibilité des participants.



Votre exécutif provincial

Présidente : Caroline Fortin (région de Québec) – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Lucille Gosselin (région de Frontenac/Estrie)
Trésorier (par intérim) : Louis-Marie Aubry, (région métropolitaine)
Relationniste : Poste vacant
Secrétaire : Réjane Genest (région de Québec)

Prochaines activités

Région de Québec

REPRISE DES ACTIVITÉS EN SEPTEMBRE

Pour plus de renseignements : 418 990 2799 Région

Frontenac/Estrie

Date à confirmer

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

Région Saguenay/Lac St-Jean

Date à confirmer

Pour plus de renseignements : 418 673 4733

Prochaine parution – Août-Septembre 2012 »

Toujours vérifier sur le site pour tout changement de dernière minute.

BON ÉTÉ À TOUS!

Prenez quelques minutes pour
aller signer la pétition!
Nous comptons sur vous!

Région Métropolitaine/Laval

SOUPER-PARTAGE

Le mardi, 5 juin 2012 – 18h00

Au Resto Colbert

1235, rue Jean-Talon est – Montréal
Le souper est à vos frais.

Tous sont les bienvenus.

Veillez noter que l'activité prévue en avril a été annulée.

Vous pouvez rejoindre les gens de la région
Métropolitaine/Laval au 514 278 1744 entre 16h00 et
20h00, du lundi au vendredi.

Région Montérégie / Mauricie Bois-Francs

Le vendredi, 1^{er} juin 2012 – 19h15

Souper de fin de saison

Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

